



## Permanent Delegation of Cameroon

### Statement by H.E. Mrs Odette Melono, Permanent Representative of Cameroon to the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons

***22<sup>nd</sup> SESSION OF THE CONFERENCE OF STATES PARTIES TO THE CHEMICAL  
WEAPON CONVENTION***

*(The Hague, 27 November-01 December 2017)*

Amaliastraat 14, 2514 JC La Haye - Tél : (3170) 346 97 15 - Fax : (3170) 365 29 79  
Site internet : [www.cameroon-embassy.nl](http://www.cameroon-embassy.nl) - email : [ambacam-la-haye@planet.nl](mailto:ambacam-la-haye@planet.nl)

Merci Monsieur le Président,

Monsieur le Président,

Tout protocole observé, ma délégation se rallie aux déclarations prononcées par l'Ambassadeur Représentant permanent d'Afrique du Sud, au nom du Groupe Africain et par l'Ambassadeur, Représentante permanente de la République bolivarienne du Venezuela, au nom du Mouvement des Non Alignés et de la Chine.

Je souhaiterais, en ma capacité nationale, revenir brièvement sur quelques points auxquels ma Délégation attache une importance toute particulière.

Monsieur le Président,

L'année qui s'achève a été particulièrement importante pour notre Organisation. En effet, elle a connu la célébration des vingt ans de l'entrée en vigueur de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques (CIAC). Comme toute célébration de cette nature, celle-ci a été l'occasion d'évaluer le chemin parcouru, mais également de jeter un regard prospectif sur les défis futurs.

La CIAC et l'Organisation à laquelle elle a donné naissance ont permis l'accomplissement d'importantes réalisations dans le domaine du désarmement. C'est ainsi que 96% des armes chimiques déclarées par les États possesseurs ont été détruites dans le respect des procédures de vérification de la Convention.

L'année 2017 a également vu la fin de la destruction des armes chimiques russes et libyennes et nous nous sommes ainsi approchés un peu plus de notre objectif commun : un monde exsangue d'armes chimiques.

Monsieur le Président,

En dépit de ces bonnes nouvelles, l'OIAC reste confrontée à de nombreux défis, dont l'année 2017 nous a malheureusement donné un aperçu. A ce titre, l'emploi répété et avéré d'armes chimiques en République Arabe Syrienne demeure une source de vive préoccupation. En outre, le risque de voir des acteurs non étatiques multiplier des actes terroristes avec des substances chimiques est un réel défi pour notre Organisation.

Dans ce contexte, le Cameroun qui est confronté depuis de trop longues années à la barbarie du Groupe terroriste Boko Haram, se félicite de l'adoption par consensus par le Conseil Exécutif d'une décision sur la menace posée par l'emploi d'armes chimiques par des acteurs non étatiques. Ma délégation est dès lors d'avis que cette décision constitue un bon point de départ en vue de l'adoption de mécanismes d'appui aux États pour contrer ces nouvelles menaces.

Je voudrais à cet égard, saluer l'excellent travail accompli par le Groupe de Travail à composition non limitée sur le Terrorisme et le Sous-Groupe de Travail sur les acteurs non étatiques présidés respectivement par les Ambassadeurs, Représentants permanents du Sénégal et du Chili.

L'examen des réponses à apporter aux différents défis qui se posent à l'OIAC, figurera en bonne place de l'ordre du jour des travaux de la IVème session de la Conférence d'Examen de la CIAC prévue en 2018 et, je veux ici saluer le remarquable travail effectué par le Groupe de Travail sur les Futures Priorités de l'Organisation sous la présidence des Ambassadeurs, Représentants permanents d'Afrique du Sud et du Canada.

Monsieur le Président,

Le bilan élogieux auquel est parvenu notre Organisation a été rendu possible notamment en raison de la qualité des ressources humaines du Secrétariat Technique.

Je voudrais ici rendre un vibrant hommage au Directeur Général, l'Ambassadeur Ahmet Uzumcu, pour le leadership dont il a su faire preuve et pour tous les efforts qu'il a déployés au service de notre Organisation.

Le prochain Directeur Général aura non seulement la lourde tâche de lui succéder, mais encore de permettre à notre Organisation de demeurer pertinente tout en relevant de nouveaux défis liés à la prévention de la réémergence des armes chimiques, à l'évolution de la science et de la technologie, au terrorisme chimique et à l'optimisation de la coopération.

Ma délégation est convaincue que le candidat recommandé par le Conseil, l'Ambassadeur Fernando Arias, qui a bénéficié de la confiance unanime du Conseil Exécutif, dispose des qualités

humaines et professionnelles requises pour cette haute et exaltante mission, et le Cameroun lui apportera tout son soutien.

**Monsieur le Président,**

Ma délégation a pris note du budget-programme 2018 et se félicite du consensus dont il a fait l'objet au sein du Conseil Exécutif.

Nous relevons de même, avec satisfaction, la place légitime du budget de la Division de l'Assistance et de la Coopération Internationale qui souligne son importance dans les programmes opérationnels des activités de l'Organisation.

Je voudrais à ce sujet, saluer les nombreux efforts entrepris par le Secrétariat Technique pour adresser les besoins spécifiques des pays en voie de développement et tout spécialement les efforts déployés dans le cadre du Programme spécial pour l'Afrique, qui ont permis la vulgarisation de la CIAC sur notre Continent et le renforcement des capacités en vue de sa mise en œuvre.

**Monsieur le Président,**

La mise en œuvre du régime de la CIAC est d'abord et avant tout de la responsabilité des États parties qui doivent adopter des législations d'application nationale. Dès lors, dans le souci de se conformer aux obligations qu'il a librement

souscrites, le Cameroun a adopté en décembre 2016, une loi révisée sur les armes et munitions, qui contient toutes les mesures initiales prévues par l'article VII de la CIAC.

Cette année a également été pour mon pays celle du renforcement d'une coopération déjà fructueuse avec l'OIAC. Le Cameroun a ainsi accueilli des événements régionaux d'importance, à l'instar de l'Atelier sur la sécurité et la sûreté chimiques ou encore le Forum régional sur les législations nationales de mise en œuvre, qui se sont tenus à Yaoundé respectivement en mars et septembre 2017.

C'est l'occasion pour moi, au nom du Gouvernement camerounais, de remercier chaleureusement le Directeur Général, qui en marge de sa visite de travail au Cameroun, a pris part au Forum régional sur les législations nationales et a pu échanger avec les plus hautes autorités camerounaises sur la mise en œuvre de la CIAC dans la Sous-Région Afrique Centrale.

En conclusion, Monsieur le Président, vous pouvez compter sur le plein soutien et l'entière coopération de ma délégation dans l'accomplissement de vos hautes fonctions.

Je vous remercie.